

**Achat de matériel anti-COVID-19 – Aide
du Fonds Social Européen (FSE)**

Cette aide concerne les achats de masques et divers matériel COVID qui ont été effectués avant le déconfinement du 11 mai 2020 afin de préparer la reprise des agents dans de bonnes conditions sanitaires.

- Le montant des dépenses retenu est de 348 732,88 € TTC.
- Le montant de l'aide FSE, s'élève à 209 239,72 € soit 60% maximum du coût des dépenses éligibles.

Cette opération a également bénéficié d'un financement de l'État sur les mêmes dépenses éligibles à hauteur de 3000 €.



LIMOGES MÉTROPOLÉ

Achat de matériel anti COVID-19 – Aide du Fonds Social Européen (FSE)

1 DOCUMENT - Publié le 1 Décembre 2021



Achat de matériel anti-COVID-19 - Aide du Fonds Social Européen (FSE)
(.pdf, 586,5 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

En 2020, pendant la crise de la COVID-19, **Limoges Métropole a bénéficié d'une aide du Fonds Social Européen (FSE)** pour les achats de masques et divers matériel COVID.
